

« Ceci n'est pas (encore) une Re-Constitution »

**Face aux crises sociétales,
vers un processus systémique
de métamorphoses Constitutionnelles .**

Jacques de Gerlache & Patrick Corsi

AFSCET – Moulin d'Andé 29 mai 2021

**C'est la poursuite de l'hominisation qui demande une éthique du développement,
d'autant plus qu'il n'y a plus de promesse ni de certitude absolue d'une loi du progrès.**

Edgar Morin

Nos sociétés font face à des crises sociétales majeures

Gérer les urgences Planétaires

Réorganiser l'Economie
& la Finance

Repenser le Social

Intégrer les
Civilisations

Dialoguer avec les
générations futures

(Re)Constituer les niveaux d'organisation sociétale de l'espèce humaine

- L'enjeu fondamental est l'organisation résiliente des relations au sein des groupements sociétaux humains, entre leurs individus sur la seule Planète dont ils disposent.
- Cela impose une vision intégrative , donc systemique, et plus explicite de la dynamique essentielle s'établissant entre le niveau individuel, le niveau collectif et le niveau éco-planétaire.
- Ce qui impose de dépasser enfin la seule vision occidentale de « progrès », cartésienne, réductrice et philosophiquement « égocentrée »;
- Ceci par la pleine prise de conscience d'un :

« *ils pensent, donc **je** suis.* »

qui devrait caractériser la réalité future de tout groupement humanoïde.

Edgar Morin : un vrai réalisme pour « *Changer de voie* »

« Nulle conquête de civilisation n'est définitive. Ce qui ne se régénère pas dégénère. Aussi le vrai réalisme est de régénération permanente. Le véritable art du réalisme est stratégique et non programmateur. »

« Le vrai réalisme de 2020 n'est donc non pas de retourner à l'apparente normalité antérieure, mais de réformer la politique, l'Etat, la civilisation. »

« Concevoir les possibilités d'utiliser et de modifier les processus transformateurs du présent. Le vrai réalisme peut proposer des idées qui semblent utopiques aux réalistes officiels. Il sait que l'improbable est possible, et que le plus important et fréquent est l'arrivée de l'inattendu dans le réel. »

Comment *Changer de voie* : vers une politique de l'humanité

Régénérer son destin : la politique de l'humanité sera celle « *de la nouvelle civilisation planétaire* »

- Le véritable art du réalisme est stratégique et non programmateur ;
- Il s'agit de prendre en compte la forte expansion de la *conscience d'une communauté de destin* de toute l'humanité inséparable du destin bio-écologique de la Terre ;
- Dans cette perspective, créer un *Conseil mondial des consciences*, constitué de personnalités laïques et religieuses, ayant chacune une autorité morale ou spirituelle et le souci primordial du destin de l'humanité et intégrant :
 - des échanges culturels ;
 - une coopération politique ;
 - une politique écologique commune ;

en combinant solidarité **et** responsabilité pour rendre possible des formes de liberté.

L'urgence : transfigurer le paradoxe du « Changement de voie »

- Nous vivons un paradoxe : plus la transformation est indispensable, plus elle est difficile ; cela veut dire qu'elle nécessite persévérance et courage ;
- Certaines mesures acquises pendant le confinement pourraient cependant contribuer à une révolution de civilisation non violente ;
- L'espoir est dans ce qu'auront stimulé les expériences et leçons du passé ;
- La méga-crise sanitaire mondiale actuelle peut être cet enzyme catalysant la poursuite d'un (r)éveil des esprits qu'elle aura amorcée :

celui des grands projets d'une véritable gestion collective des crises climatiques, éco-biologiques, sociales et politiques.

Le premier enjeu : (r)éveiller les consciences et l'esprit civique

- Susciter une prise de conscience des « citoyens-consommateurs » qui, en s'amplifiant et se généralisant, et avec la poussée conjointe de forces politiques redevenues autonomes, pourrait faire reculer progressivement le seul pouvoir de l'économie ;
- Concevoir et proposer sur cette base les modes d'une démocratie participative nécessite un temps d'enracinement et d'apprentissage mais son implantation revitalisera la base où fermentent tant de bonnes volontés sous-employées et un esprit civique de communauté, de solidarité et de responsabilité ;
- Elle est à inventer à partir de l'instauration de Conseils à différentes échelles composés de scientifiques, de citoyens tirés au sort, de représentants de l'Etat ;
- On pourrait envisager dans l'immédiat la formation d'un Conseil mondial des consciences, constitué de personnalités laïques et religieuses ayant chacune une autorité morale ou spirituelle et le souci primordial du destin de l'humanité.

Une impasse actuelle : une mondialisation purement économique ?

- *Les mouvements politiques se sont progressivement vidés de tout contenu cohérent et « prometteur » pour se mettre à la remorque d'une économie marchande techno-mondialisée ;*
- *Cette forme d'économie quantifie et déshumanise ce qu'elle traite, ce qui crée des interdépendances générales mais sans nulle(s) solidarité(s) ;*
- *la crise d'une espèce humanoïde qui ne parvient pas à se constituer globalement en humanité favorise, faute d'espoir partagé sur son futur terrestre, le retour des croyances en des saluts célestes et un dirigeant « sauveur » tout-puissant ;*
- *Ce qui génère le plus souvent, comme le démontre l'histoire, dogmatismes intolérants, fanatismes néo-totalitaires et pouvoirs dictatoriaux absolus.*

Aider l'humanité à devenir véritable humanité.

- ▶ Un humanisme devenant réellement planétaire demande que les valeurs de responsabilité et de solidarité soient mieux établies et au-delà des communautés existantes, soit amplifiée à la communauté de destin planétaire.
- ▶ Ceci au travers d'une prise de conscience d'une communauté de destin de tous les humains sur leur *Terre-patrie*² : l'identité terrienne.
- ▶ Il est proposé ici une méthode qui permette de (ré)générer les valeurs humaines identifiées dans leur contexte d'un tout planétaire ;
- ▶ Ceci afin de pouvoir les (re)constituer /constitutionnaliser concrètement dans une définition de leurs différentes finalités au travers d'idéaux et civilisationnels ;

(2) *Terre-Patrie* Edgar Morin, Anne-Brigitte Kern, Paris, Éd. du Seuil

Vers une symbiose des apports des civilisations mondiales

- « Une politique de l'humanité devrait apporter régulation au déchaînement techno-économique mondial, ce qui supposerait un pouvoir mondial de contrôle supérieur aux instances onusiennes actuelles. »
- « La civilisation occidentale peut et doit propager ce qu'elle a de meilleur. Elle doit aussi abandonner son arrogance. »
- « Aujourd'hui, l'humanisme régénéré doit trouver les voies vers une **métamorphose** de la politique de l'humanité. »
- « Celle qui fera la symbiose entre ce qu'il y a de meilleur dans la civilisation occidentale mais aussi les apports extrêmement riches des autres civilisations. »
- « Dans ce sens, elle serait une politique de la nouvelle civilisation planétaire, **englobant**, non supprimant, les diverses civilisations. »

Edgar Morin

(Ré)générer, en les re-constituant, les valeurs, les principes et les politiques opérationnelles de l'humanité (1)

- Il s'agit de promouvoir les valeurs et principes fondateurs de politiques qui conjuguent mondialisation et démondialisation, croissance et décroissance, développement et enveloppement, humanité et Planète ;
- Ceci en échappant à leur interprétation dans une logique binaire qui les enferme dans des alternatives mutilantes ;
- Des constitutions régénérées opéreraient de vraies réformes qui seraient des lignes directrices pour des réformes politiques de l'Etat, de la démocratie, de la société, de la civilisation, liées à des réformes de vie.

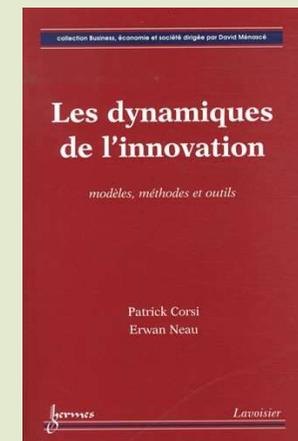
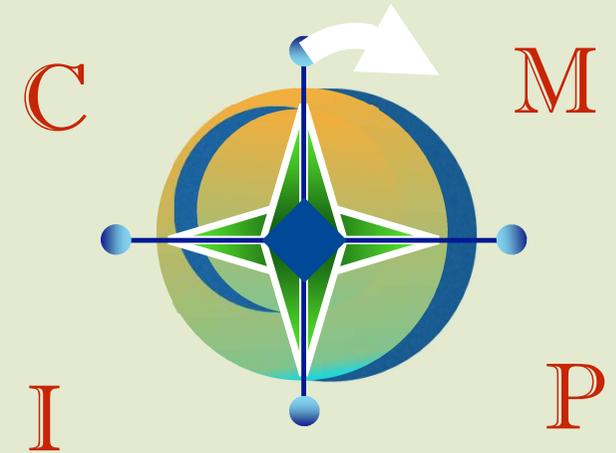
Changer de méthode pour pouvoir changer de voie ...

- Re-constituer les bases de nos sociétés impose d'en analyser et d'en transcender les acquis et les limites ;
- Notamment celles liés à une approche trop dissociative des enjeux et des solutions ;
- Ce qui impose d'y introduire, ici aussi, la dimension systémique si souvent absente ;
- La seule en mesure d'y intégrer la complexité irréductible des interactions multiples entre ses enjeux ses contraintes, ses atouts et ses parti(e)s prenantes.

Le processus de la méthodologie systémique C-K appliquée à l'analyse des enjeux constitutionnels

Il comporte 4 phases principales :

- Cadrage et définition des enjeux ;
- Mutualisation des connaissances ;
- Innovation des concepts ;
- Stratégie du projet.



Patrick Corsi

L'ampleur planétaire des enjeux du présent

➤ **Face aux contraintes :**

- Développement – enveloppement ;
- Production – prédation ;
- mondialisation – démondialisation ;
- croissance – décroissance ;

➤ **« Abandonner les attitudes arrogantes » :**

- dans les relations avec et la biosphère la planète et le « cosmos » ;
- dans les liens sociaux-culturels et communautaires
- Dans les « droits acquis »

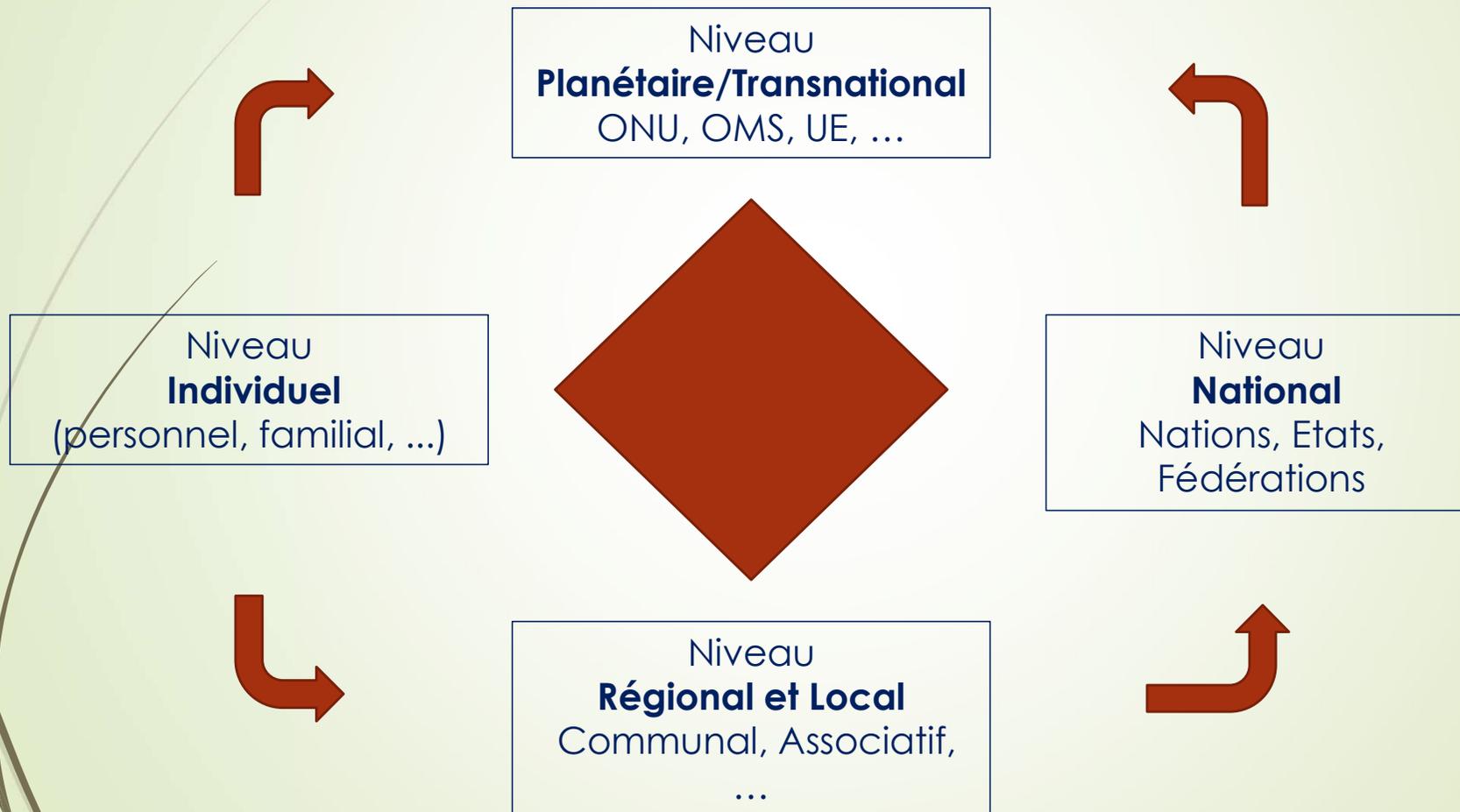
➤ **« Propager ce que les civilisations ont engendré de meilleur » :**

- les traditions humanistes ;
- la pensée critique ;
- les principes démocratiques ;
- les droits humains.

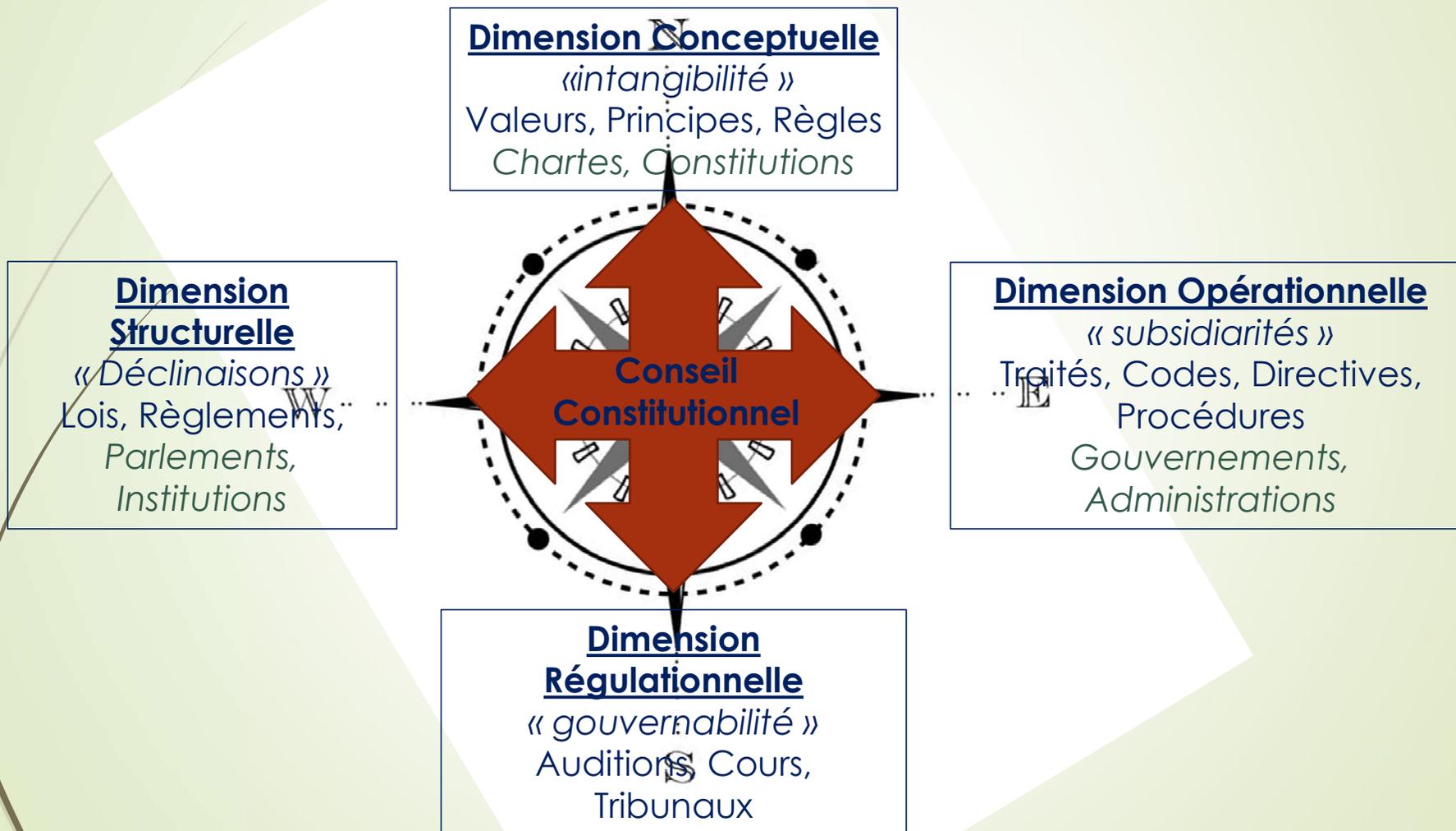
Mettre fin aux seuls bricolages constitutionnels hétéroclites et opportunistes

- Dans cette perspective systemique, il s'agit de créer et de recomposer des modes d'organisation constitutionnels « polyphoniques » qui combinent :
 - centrisme/polycentrisme/acentrisme ;
 - hiérarchie/polyarchie/anarchie ;
 - spécialisation/transdisciplinarité/polyspécialisation/(poly)compétences.
- Avec une capacité d'organisation adaptative, donc parfois spontanée, à travers les interactions entre individus et groupes, ce qui est le sens profond du mot *anarchie* ;
- Proposer la revitalisation des Valeurs et des Principes considérés universellement comme essentiels par des formulations s'enracinant dans la culture humaniste du passé mais ouvrant la voie à une pensée politique réellement capable de gérer symbiotiquement les complémentarités mais aussi les antagonismes irréductibles.

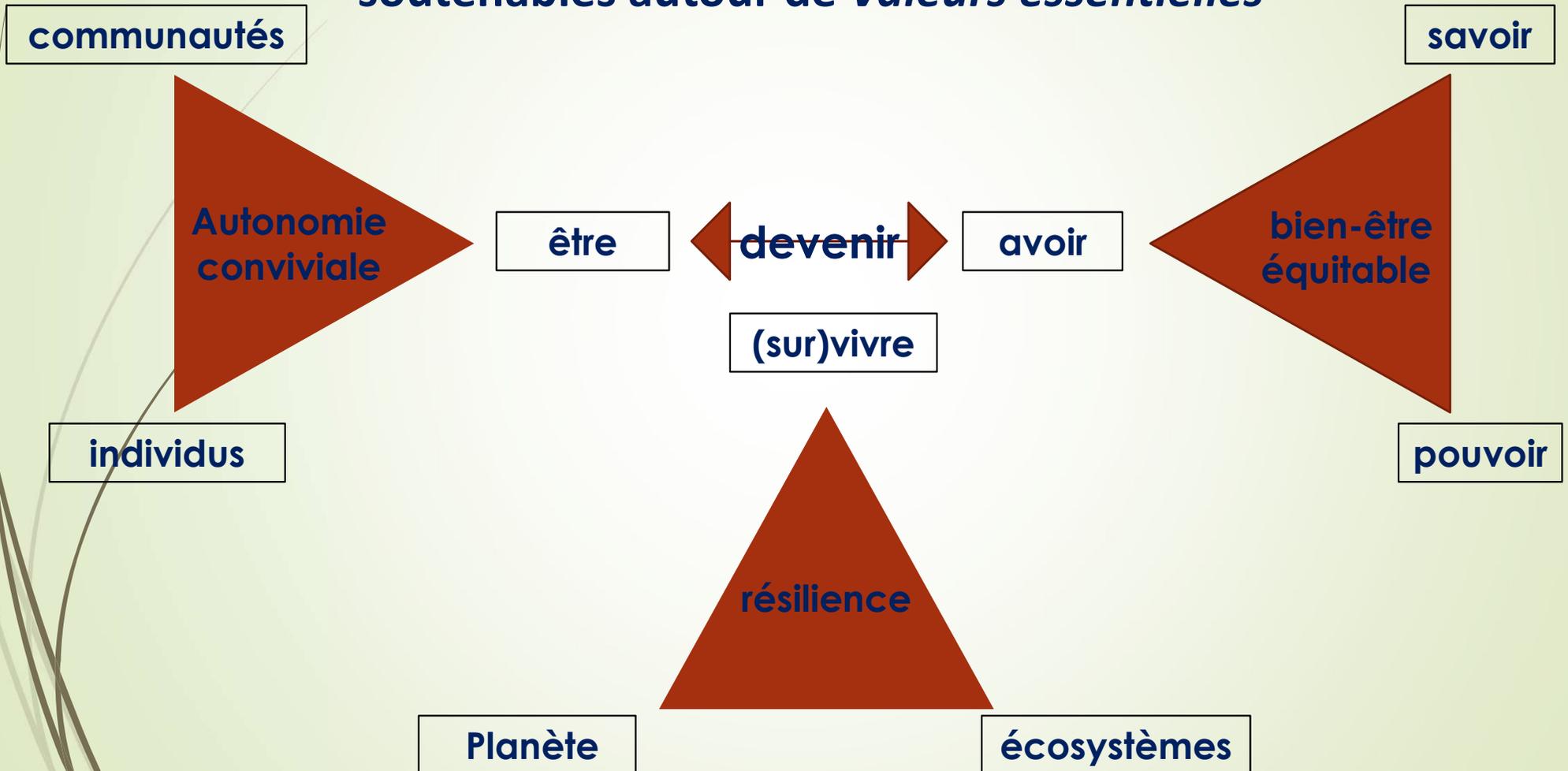
Sociétés contemporaines : quatre niveaux « géo-politiques »



Structure des organisations sociétales contemporaines : combiner leurs quatre dimensions fondamentales sans *perdre le nord*



La Constitution de communautés humaines soutenables autour de *Valeurs essentielles*



La problématique des Constitutions

Ethymologiquement, **constituer** est “un *processus dynamique de création organisée*” ;

Dans le cas des communautés humaines, il s’agit de rassembler et d’organiser les modes partagés de leur organisation fonctionnelle ;

1. **Identifier les « Valeurs essentielles »** de l’humanité établies sur base :
 - des contraintes fondamentales caractérisant les « états organisés du vivant » ;
 - Des choix « philosophiques » (*moraux, religieux, intellectuels ..*) issus des organisations humaines antérieures et de leur évolution.
2. **En extraire une série de « Principes structurels »** matérialisant l’expression de ces valeurs dans les différents domaines de l’organisation sociétale ;
3. **Traduire ces principes en « Règles »** permettant aux organes représentatifs (*Parlements, associations politiques, sociales, citoyennes, ...*) de définir et d’orchestrer de façon cohérente leurs modalités d’application ;
4. **De concrétiser opérationnellement** celles ci dans *des processus législatifs et réglementaires.*

Un processus Constitutionnel est donc un « système complexe »

- ▶ Un système est dit complexe lorsque les interactions entre ses éléments qui déterminent son comportement dépendent à la fois :
 - ▶ de « causes initiales » déterminant ce qui le génère (*ex : la source d'un fleuve*) ;
 - ▶ de « causes finales » déterminant son « attracteur », comme la loi de l'entropie qui détermine un cyclone ou la loi de la gravitation qui détermine le cours d'un fleuve vers la mer ;
 - ▶ Mais aussi de l'évolution des causes de cet « environnement » ;
- ▶ Plus les éléments composant un système sont nombreux et variés (*sa « diversité »*), plus son comportement « organisé » sera difficilement « prédictible » à partir de ses seules « causes » sans y intégrer cette évolution ;

C'est précisément cette dimension systémique qui est trop peu intégrée dans la gestion de l'évolution des Constitutions politiques actuelles.

Un processus constitutionnel qui intègre cette dimension évolution systémique dans la cohérence de ses évolutions.

- Elaborées depuis le XVIIIème siècle, les Constitutions sont des tentatives de « fixer » des Valeurs et des modes de fonctionnement sociétaux, reconnu par leurs membres comme source de légitimité du gouvernement (Livni, 2021) ;
- Leurs structures traditionnelles se prêtent difficilement à des adaptations cohérentes de leur contenu en fonction des évolutions et des innovations sociétales ;
- L'évolution est pourtant intrinsèque à l'état d'humanité, comme à tout état biologique organisé ;
- Celles-ci sont en effet nombreuses et « essentielles » : évolutions sociologiques (*droits des femmes, des genres, maîtrise de la natalité, ...*) , technologiques (*mobilité, audiovisuel, numérisation, bio-génétiques...*) économiques (*innovations industrielles, mondialisation, ...*)

Un constitutionnalisme devenant planétaire

« *J'estime tous les hommes mes compatriotes.* »

Montaigne

***Terre-patrie*² : la prise de conscience d'une communauté de destin planétaire devrait être « constitutionnalisé ».**

- Ce qui implique d'exprimer et de formaliser cette *solidarité/responsabilité et une appartenance solidaire* à une communauté planétaire dont on se sent co-responsable sans que celle-ci cesse d'exister dans les communautés « locales » ;
- Comme dans la nature, *émulation* (compétition) et *collaboration* doivent être étroitement combinés, dans un esprit *Yin-Yang* ;
- L'enjeu : (R)éveiller les consciences et les énergies pour catalyser et accomplir cette métamorphose.

(2) Terre-Patrie. [Edgar Morin](#) en collaboration avec [Anne-Brigitte Kern](#)

Repenser les archétypes constitutionnels

- Identifier les nouveaux sens devant intégrer les archétypes constitutionnels à partir d'une mosaïque cohérentes de signifiants et de signifiés ;
- des contextes signifiants utiles ici sont : l'équité, la responsabilité, la bienveillance (*bonté, complicité, entraide, amour, ...*), la convivialité (*assertivité, fraternité, collaboration, ...*) ;
- Y intégrer l'évolution et la dynamique des dimensions temporelles, géographiques et culturelles, mouvement (*des citoyens, des biens*) : découvrir les nouveaux concepts PC ;
- Orchestrer ces partitions de façon à en permettre une interprétation harmonieuse laissant, ce pendant place à une certaine capacité d'« improvisation » (adaptation) aux circonstances.

Les dimensions fondatrices des valeurs universelles

- **Les acquis culturels – humanistes – religieux** qui ont permis aux *Valeurs universelles* de se développer :
 - le respect de droits inviolables et inaliénables de la personne humaine
 - la dignité humaine, y compris les droits des personnes appartenant à des minorités
 - la liberté, la démocratie, l'égalité entre êtres humains
 - l'Etat de droit (rule of law)
- **la notion de bien commun** comme *Valeur* dont le concept de *propriété* a progressivement fait perdre le sens
- **Les expériences des relations de vie :**
 - Entre individus et groupes d'individus (*communautés, peuples, ...*)
 - Entre entités biosystémiques : règnes (animal, végétal, minéral), espèces-
 - Entre espaces : frontières géographiques naturelles et politiques : par subdivisions des sols, sous-sols, l'espace aérien et spatial, marin et sous-marin, côtier : Etats, régions, territoires, outre-mer, possessions, colonies,
 - Entre cultures : linguistiques, historiques philosophiques, mythiques, religieuses, ...

Les limites passées/actuelles qui étaient ou demeurent des obstacles à un renouveau constitutionnel

L'incapacité d'une démarche constitutionnelle est généralement associée aux formes de possession du pouvoir politiques (pré)existantes :

- monarchies, empires héréditaires (*autorités absolutistes*) ;
- classes sociales « dominantes » (*aristocratie, bourgeoisie*) ;
- oligarchies et tyrannies (*dictatures, dictateurs*) ;
- régimes insuffisamment « représentatifs » (*parlements, partis politiques,...*).

Les rythmes évolutifs de fédérations constitutionnelles

- Fédérer, c'est rassembler les communautés ;
- Il existe cependant plusieurs formes de polarité dans les dynamiques constitutionnelles :
 - centripète : CH, DE, USA
 - intermédiaire : ES, UK
 - centrifuge Yougoslavie, BE ?,
- Cette polarité dépendra de l'évolution sociale des communautés concernées :
 - Influences exogènes vs. endogènes (ex : « communautarisme »)
 - la capacité de (ré)générer en permanence l'esprit communautaire : " l'intérêt général bien compris ".

Caractéristiques fondamentales d'une Constitution d'Etat ou de fédération d'Etats

- Principe d'adhésion ;
- Principe d'indépendance ;
- Principe d'interdépendance : cercle symbiotique plutôt que pyramide.
- Primauté du droit de l'Etat ou de l'Union d'Etats (UK, USA, EU?) :
 - cadre institutionnel unique ;
 - ouvrant une commune-union de peuples ;
 - respect de Valeurs fondamentales ;
 - principe d'intégrité ;
 - principe de citoyenneté au sein de l'entité.

Omegaïa :

(Re)définir des « Valeurs universelles communes et partagées »

Des *Valeurs* concentrées sur les enjeux sociétaux fondamentaux :

- droits humains, mais aussi devoirs et responsabilités ;
- respect de la Planète et de toutes les formes de vie ;
- prévalence de l'intérêt général sur les intérêts particuliers ;
- prospérité par le partage d'un *Bien être* plutôt que *Bien-avoir* ;
- principes civiques régulateurs du corps social et leur gouvernance :
 - coordination et homogénéité entre parties prenantes ;
 - ouverture transparence et communication
 - coopération et collaboration :

Composantes intrinsèques et historiques des entités européennes

- Pouvoirs héréditaires (rois, empereurs, ...) et politiques (démocratiques, dictatoriaux, libéraux, socialistes, communistes, ...);
- Multiplés guerres, invasions, occupations révolutions, post empire romain ; territoires plus ou moins étendus, possessions/ex-colonies, territoires d'outre-mer
- Impact historique des religions comme principes de base des régimes politiques : catholicisme, judaïsme & islamisme, Vatican et Inquisition(s), huguenots & protestantisme, monastères, ...
- Influence de schismes religieux dans les intégrations territoriales et politiques entraînant des polarisations des territoires européens (Sud & Nord-Ouest, Centre & Nord...) ;
- Emergence de philosophies plus ouvertes (e.a. laïcité et libre arbitre) avec la Renaissance;
- Différences d'identités culturelles et nationales forgées par la combinaison du politique/territorial et du culturel/cultuel : ego « nationalistes » : anglo-saxonne, germanique, latine, slave ;
- Influence du climat et présence de ressources naturelles propres : minérales, pétrole, gaz, eau, vent, bois, marées, .. ;
- Niveaux socio-économiques plus ou moins élevés, industries et économies plus ou moins développées, salaires plus ou moins élevés, moyens d'infrastructure.

Contraintes communes à intégrer dans la Consitution d'une entité

1. Lois physico-chimiques : physiques (ex : gravitation, ondes, latitude, saisons & climat) chimiques & thermodynamiques (états moléculaires et « vivants »);
2. Contraintes écologiques & planétaires : évolutions climatiques, biodiversité, ressources non renouvelables, pollutions, ... ;
3. Contraintes sanitaires, nutritionnelles, d'habitation en fonction des zones géographiques ;
3. Pratiques socio-économiques hétérogènes : sanitaires, sociales, fiscales, ;
4. Multiculturalité et multilinguisme avec une langue devenue dominante ;
5. Degré de confiance et d'anticipation de avenir ;
6. Capacité d'autonomie/suffisance industrielle et énergétique ;
7. Capacité d'innovation.

Cadrage des enjeux : Forces – Faiblesses – Opportunités – Menaces (analyse “SWOT”) (1/2)

1. FORCES - Les forces sur lesquelles il faut capitaliser.

1. capacité de penser « au-delà » : culture éducation, recherche et innovation ;
2. diversités culturelles, géo-politiques et économiques comme moteurs d’adaptations ;
3. capacité à intégrer les leçons de l’histoire ;
4. compétences scientifiques et techniques, ...

2. FAIBLESSES - Les reconnaître permet de débloquent les freins aux métamorphoses

1. pragmatisme de la réalisation - à partir d'une vision (vaccins, numérique, à de rares exceptions près : aéronautique, aérospatiale) - en retard sur le plan technologique ;
2. manque d'harmonisation fiscale et sociale liée à une économie mondialisante ;
3. pertes de confiance et absence de modèle sociétal alternatif transcendant : fuite des cerveaux, perte d’auto-suffisance technologique et industrielle, replis communautaristes et nationalistes.

Cadrage des enjeux : Forces – Faiblesses – Opportunités – Menaces (analyse “SWOT”) (2/2)

3. OPPORTUNITÉS - nécessaires pour construire un avenir.

- Capacité et volonté de ré-émergence d'autonomie à partir de la diversité de ressources complémentaires à l'ère de la mondialisation de l'économie
- Plans « énergétiques (*Green Deal pour l'Europe*) et « plans de relance » post-Covid comme tentatives de dynamiques face aux grand défi :
- Prises de conscience et mobilisations citoyennes ;

4. MENACES - causées par des dynamiques internes ou externes.

1. Impacts des chaos/basculements climatiques (changement de vitesse du Golfe, fonte des glaces) ;
2. Accès à l'eau douce et aux chaînes alimentaires ;
3. Communautarismes et intégrismes (positions de repli) - Court terme ;
2. Dislocations transnationales - nationales (Brexit, Pays de l'Est, régionalismes) - moyen terme ;
4. Impacts du chaos des médias sociaux (impact culturel) - ;
5. Autoritarisme/domination de puissances tierces (pays, économies, dirigeants, guerres) - Moyen à long terme ;
6. Évolution démographique et migration - peut évoluer soudainement - moyen terme

Cadrage des enjeux : trois niveaux fondamentaux identifiables dans une Constitution

Leurs Valeurs invariantes fondamentales :

- l'être humain (être, par opposition à apparaître)
- La planète qu'environnement global, y compris la biosphère. en tant

Leurs limites actuelles des constitutions connues :

(à l'exception e. a. des constitutions helvétique et du Bouthan

- La responsabilité versus droits et devoirs
- Gouvernance versus justice

Limites générales d'une constitution

Ce qui leur est transcendant :

- Le niveau « philosophique » ;
- La diversité et l'évolution de ces philosophies ;
- Le jugement de la pertinence des valeurs philosophiques fondamentales et fondatrices.

Cadrage des enjeux : Types d'invariants au niveau des entités étatiques européennes

DOMAINES d'invariants <i>(existants ou à venir)</i>	Identités culturelles	Combinaison de diversités	Valeurs d'intégration	Valeurs Compétitives-coopératives	Configuration géo-spatiale	CE QUI RESSORT
Individus	UE : accès systématique à l'éducation, à la culture	UE : liberté d'association	Besoin de mythes d'appartenance fédérateurs	Identification au mythe d'appartenance Relations individus-communautés-Planète	Population relativement denses	Implication responsabilisante
Peuples (ethnies, cultures)	Cultures : modes de pensée	Diversité régionale affirmée	Monothéismes partout (induisant pensée réductive (valeurs uniques), impérialismes)	Influence de 3 grands courants de religions monothéistes : catholique, protestante, musulmane plus ou moins compatibles avec un modèle "laïc"	Diversité des langues (indo-européennes - celtiques, saxonnes...)	Contraste entre pensée dominante et pensée polymorphe = Rapport singulier-multiple = Quel modèle fédérateur opérationnel?
Nations (politiques)	Culture des constitutions (modes de représentation)	Identité forte des pays Transcending existing values	Administrations fortes (tous niveaux) Agreement on common principles	Des cultures fondamentales différentes (latine, nordique, slave, Sud-Méditerranéenne)	Besoin de recherche de souveraineté territoriale par chacun des pays (depuis le néolithique : champs, troupeaux, ressources naturelles)	Souverainetés administratives

Types d'invariants au niveau des entités européennes

TYPES d'invariants (existing, to-be)	Identités culturelles	Combination of diversities	Integrative values	Competitive-cooperative values	Configuration géo-spatiale	CE QUI RESSORT
Continent	Modes de (sur-)vie liés au climats	Géographie : latitudes variées (Méditerranée, Baltique)	Culture occidentale	Intégration peu équilibrée	Géographie : Eurasie (Atlantique - Russie-Balkans) - Courants marins favorables (anticyclone des Açores) induisant 3 climats continental, méditerranée, océanique)	Diversity of living modes
Par rapport au monde	Identité européenne diffuse		Europe qui s'intègre par rapport au monde	20ème : fin de cycle d'influence européenne (décochage)	Occident : émergence de la tranche « jeunes adultes »	In search of an identity
CE QUI RESSORT	Modes culturels communs mais diffus (cause diversité)	Constitutive diversities Reorganize the representation modes that make individuals more directly responsible and motivated	L'Invariant multidimensionne I ambivalent de Constantin Ier (306 - Concile de Nicée 325 : le christianisme religion d'Etat = inversion religion d'Etat - pouvoir politique)	Coexistence politique par une tolérance réciproque	Détermination duale de 2 Europes par les niches climatiques : Europe cigale vs Europe fourmi (45ème parallèle)	DUALITE MULTIDIMENSIONNELLE prévenant une intégration ambivalence

Innovation identification de 5 concepts-projecteurs clés d'une néo-Constitution

Ces concepts reformulent les éléments «*holographiques*» qui caractérisent les principaux attributs ontologiques d'une Constitution ;

Ils permettent d'intégrer ensuite systématiquement leurs caractéristiques spécifiques.

► UNE CONSTITUTION :

1. identifie et pose les **Valeurs essentielles** des sociétés humaines ;
2. matérialise ces Valeurs en les traduisant en **Principes fondamentaux** ;
3. dynamise ces Principes en **Règles générales d'application** ;
4. Orienté l'expression des Principes en **Lois et Règlements** ;
5. Anticipe les processus de ses **Révisions**.

Analyse des cinq Concepts-clés structurant un processus de (Re)Constitution

- CP 1. Le Concept « *Magnétiseur* » qui (re)définit les *Valeurs essentielles* ;
- CP2 . Le Concept de « *Décanteur* » qui matérialise ces *Valeurs en Principes* ;
- CP3. Le Concept de « *Vortex* » qui dynamise une expression de ces *Principes en Règles fondamentales* d'application ;
- CP4. Le Concept « *Ad hoc* » qui cadre les processus de traduction des *Règles fondamentales* en lois d'application ;
- CP 5. Le Concept de « *Sublimation* » qui anticipe les possibilités et modalités de *Révisions constitutionnelles* ultérieures des *Valeurs et Principes* essentiels.

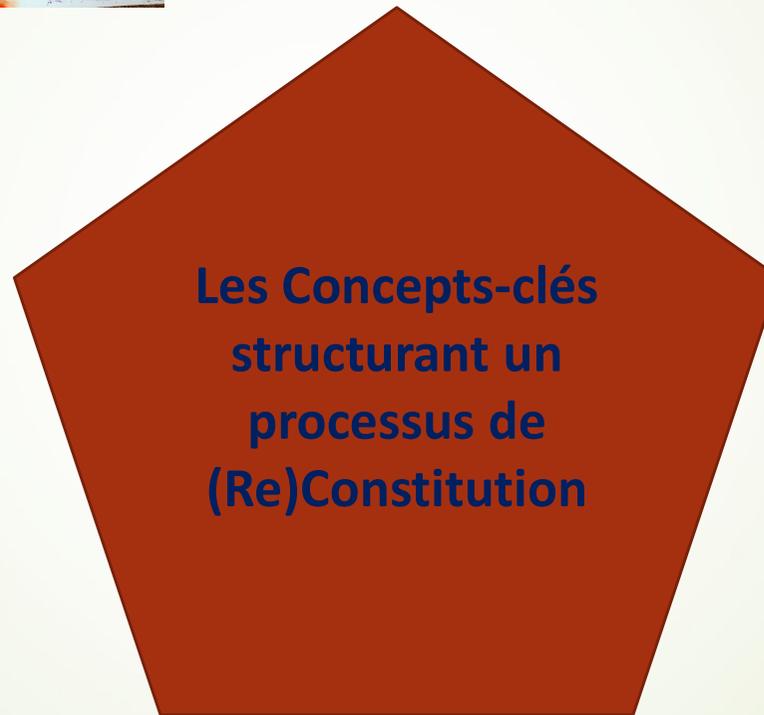
Les étapes conceptuelles de création d'une oeuvre constitutionnelle *analogues à celles d'une oeuvre musicale ...*



Inspiration :
« **Magnétiseur** »



Composition :
« **Décanteur** »



Orchestration :
« **Vortex** »



Interprétation :
« **Ad hoc** »

Adaptation :
« **Sublimation** »



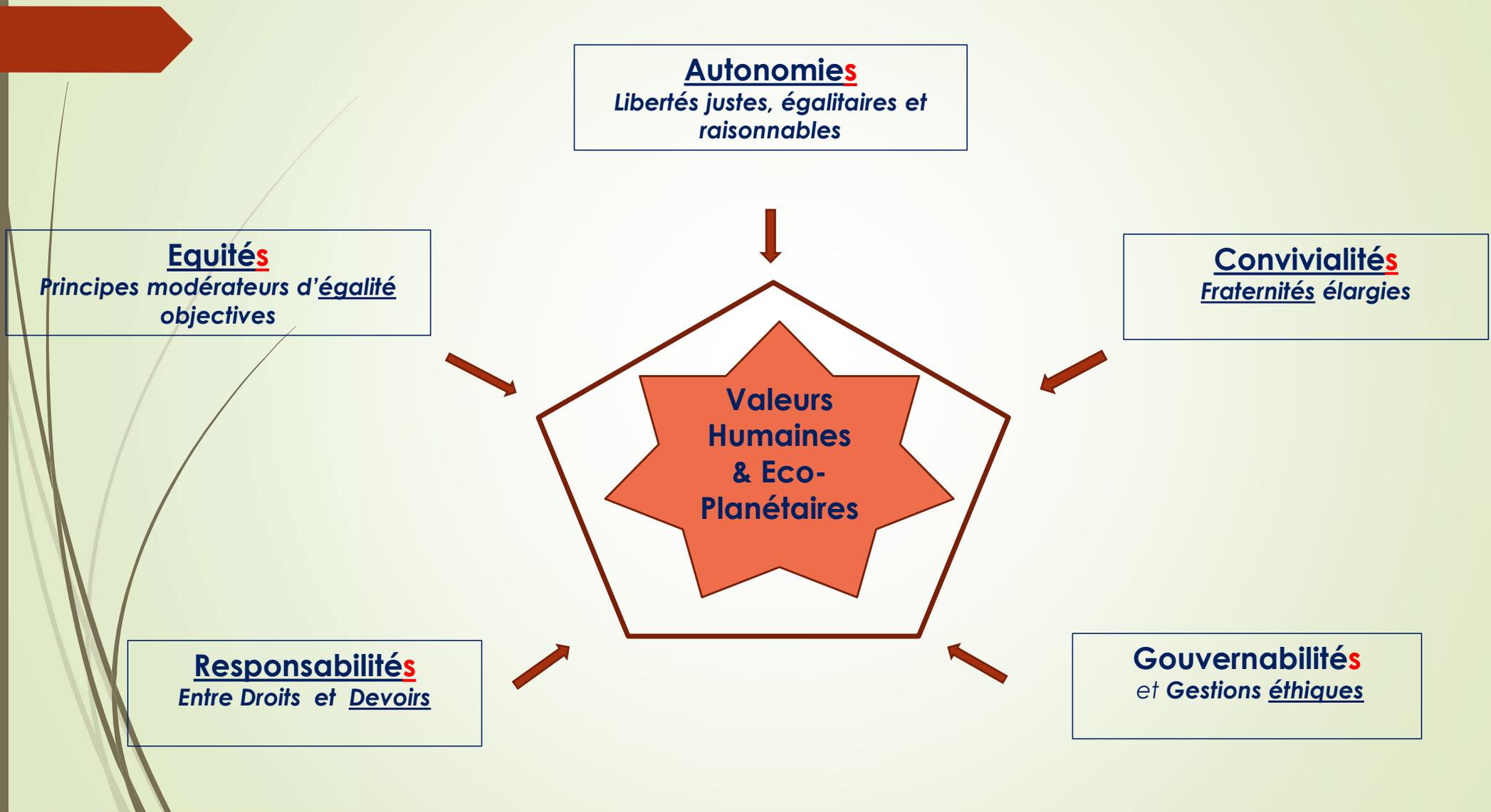
CP 1. Le concept « *Magnétiseur* » qui identifie les *Valeurs essentielles* des communautés humaines dans leur contexte planétaire

Une « *boussole épigénérique* »

qui identifie, (re)formule et (ré)affirme le sens et les orientations des *Valeurs essentielles*:

- par un cadrage :
 - explicitant les *contraintes* et *besoins* présents et futurs ;
 - les *intentions* et *objectifs* des (re) constitutions ;
 - Les limites de la démarche ;
 - Des éléments de (ré)*génération*/*métamorphose* des “*Valeurs souches*” pré-existantes.
- en sourçant / identifiant / “ré-crée-coltant” choisissant/enracinant :
 - les *archétypes* de ces Valeurs essentielles ;
 - les *acquis* du passé ;
 - les *évolutions* des connaissances et acquis scientifiques, des cultures, philosophies et religions.
 - l’*expérience* de domaines analogues.

CP1. Le concept *Magnétiseur* : cinq dimensions des Valeurs essentielles

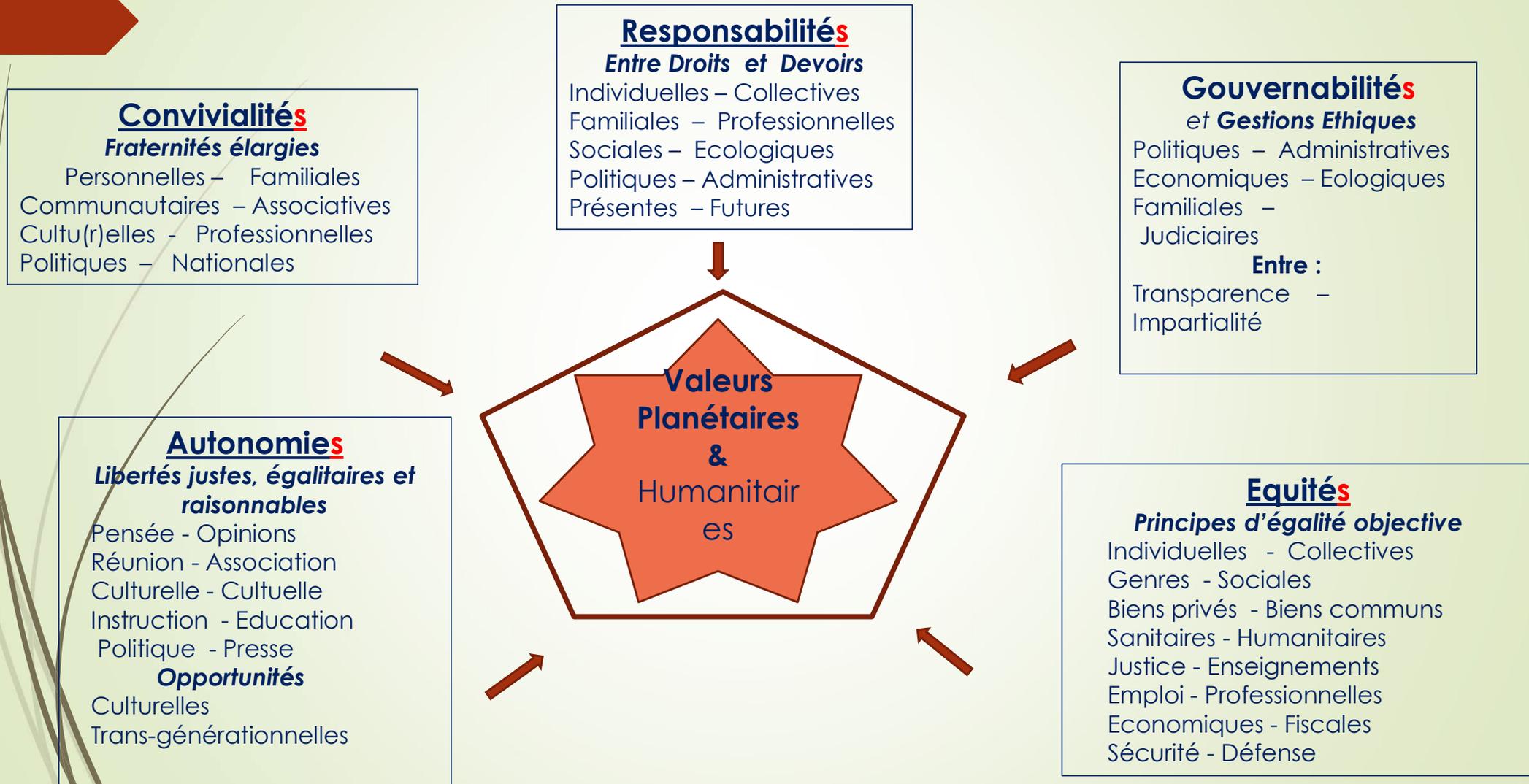


CP2 . Le Concept « *Décanteur* » qui matérialise ces *Valeurs en Principes*

Un processus de « *décantation* » qui extrait de ces *Valeurs essentielles* une série de « *signifiés* » sous forme de *Principes* fondamentaux, explicites.

- en documentant les sources qui en nourrissent le processus (*ex : auteurs comme Rousseau, Spinoza, Pascal, Morin, Teilhard, ...*)
- en identifiant :
 - leurs *limites* ;
 - leur *incomplétude* et leurs *indéterminations* ;
 - leur *généricité*, leur *généralité* et leur *unicité*.
- en explicitant et déterminant :
 - leur *signifiant* (sens spécifique) ;
 - leurs *épi-centres* ;
 - leurs *équilibres* ;
- en assurant :
 - leur *résilience* ;
 - leurs *relais* et *projections potentielles* (lois, applications).

CP 2. : Le Concept *Décanteur* : des *Principes fondamentaux* explicités



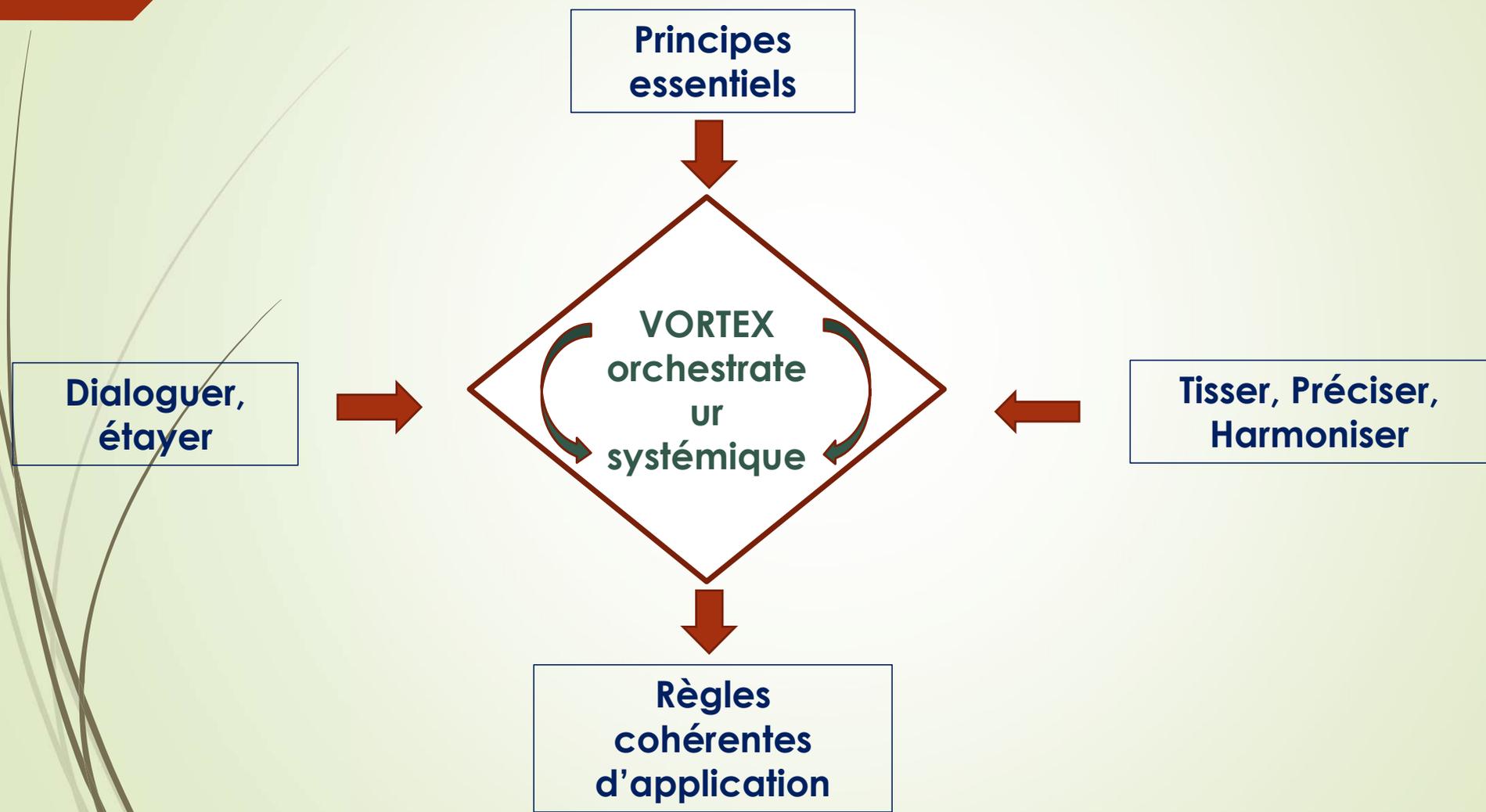
Valeurs et Principes-clés : le cas d'une possible Constitution européenne

1. **Cohésion** : reconnaissance mutuelle & coopération ;
2. **Recherche d'ouverture & d'interaction** avec les citoyens, légitimité, dialogue, consultation ;
3. **Délimitation & Subsidiarité des compétences partagées/exclusives** par rapport à celles des Etats membres ;
4. **Responsabilité** d'assurer un exercice flexible des principes, compétences et aptitudes ;
5. **Proportionnalité** dans ce qui est nécessaire pour atteindre les objectifs de la Constitution ;
6. **Tolérance & Pluralisme** ;
7. **Respect & Dignité** : humain, environnemental ;
8. **Non-discrimination & Justice** ;
9. **Liberté & Solidarité mutuelle** ;
10. **Loyauté et équité** : genre, espace, générations, États membres.
11. **Droits sociaux** : humains/ États membres/ personnes/
12. **Durabilité** ;
13. **Neutralité & impartialité** ;
14. **Cohérence, gouvernance & Transparence.**

CP 3. Le Concept « *Vortex* » qui dynamise une expression des principes essentiels en Règles fondamentales d'application

- Un processus de VORTEX systémique qui identifie et matérialise les interactions entre les différents *Principes* découlant des *Valeurs essentielles* pour en extraire une série de REGLES FONDAMENTALES qui en encadreront *l'harmonisation cohérente* dans la formulation de lois, de règlements et dans leur application concrète :
 - en mettant les principes *en résonances réciproques et complémentaires* au travers de Règles cohérentes qui les précisent, les tissent, les amplifient, les systématisent ;
 - en anticipant/ formulant/prononçant/légitimant/prescrivant *l'orchestration* de ces Règles dans des processus législatifs et réglementaires *harmonisés* ;
 - en *les étayant* par des arguments, des références spécifiques ;
 - en les *relayant/partageant au travers d'un dialogue* avec les parties prenantes via présentations, échanges, débats.

CP 3. Le Concept « Vortex » : l'expression des *Principes essentiels* en Règles cohérentes d'application



CP 4. le Concept « *Ad hoc* » qui anticipe la traduction des Règles fondamentales en Lois et Règlements d'application

Un processus” ouvert et “*hétéro-organisé*” parce qu’il intègre la prise en compte des contraintes du contexte sociétal présent et leur évolution.

– encadre et articule l’expression et la mise en oeuvre et le suivi des *Principes* et *Règles* en processus législatifs futurs qui soient en étroite résonance :

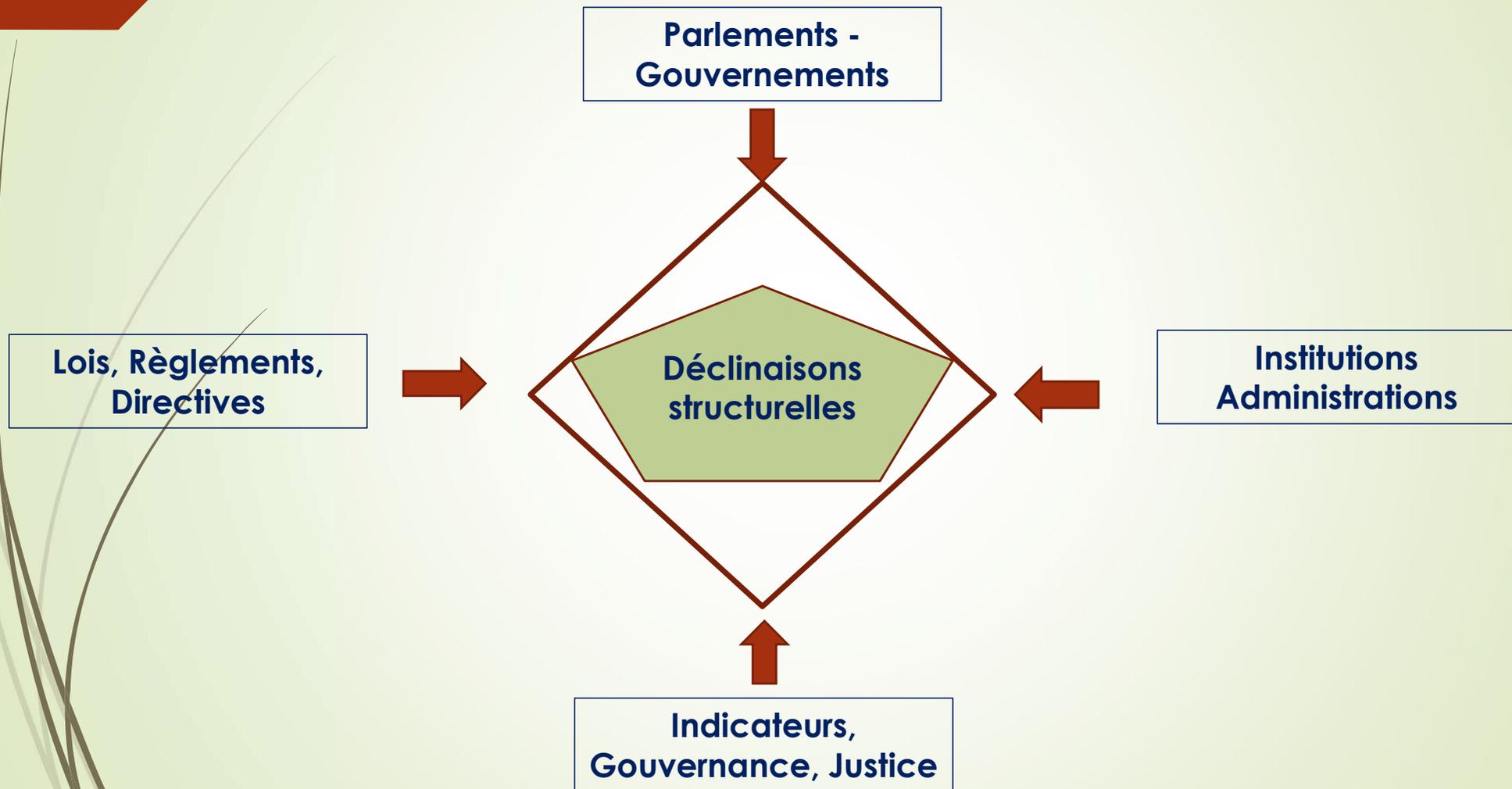
- avec les *réalités sociétales, écologiques et planétaires* et leurs évolutions ;
- avec les *acquis et les limites des éléments constitutionnels existants* ;
- *diversité des constitutions existantes* et de leurs expériences ;
- *contraintes présentes et imminentes* : écologiques, sanitaires, sociales, économiques, numériques, politiques ;
- des *leçons des crises* antérieures : écologiques, climatiques, sanitaires ;

– intègre la nécessité de processus durables/soutenables sur le plan éco-planétaire et social ;

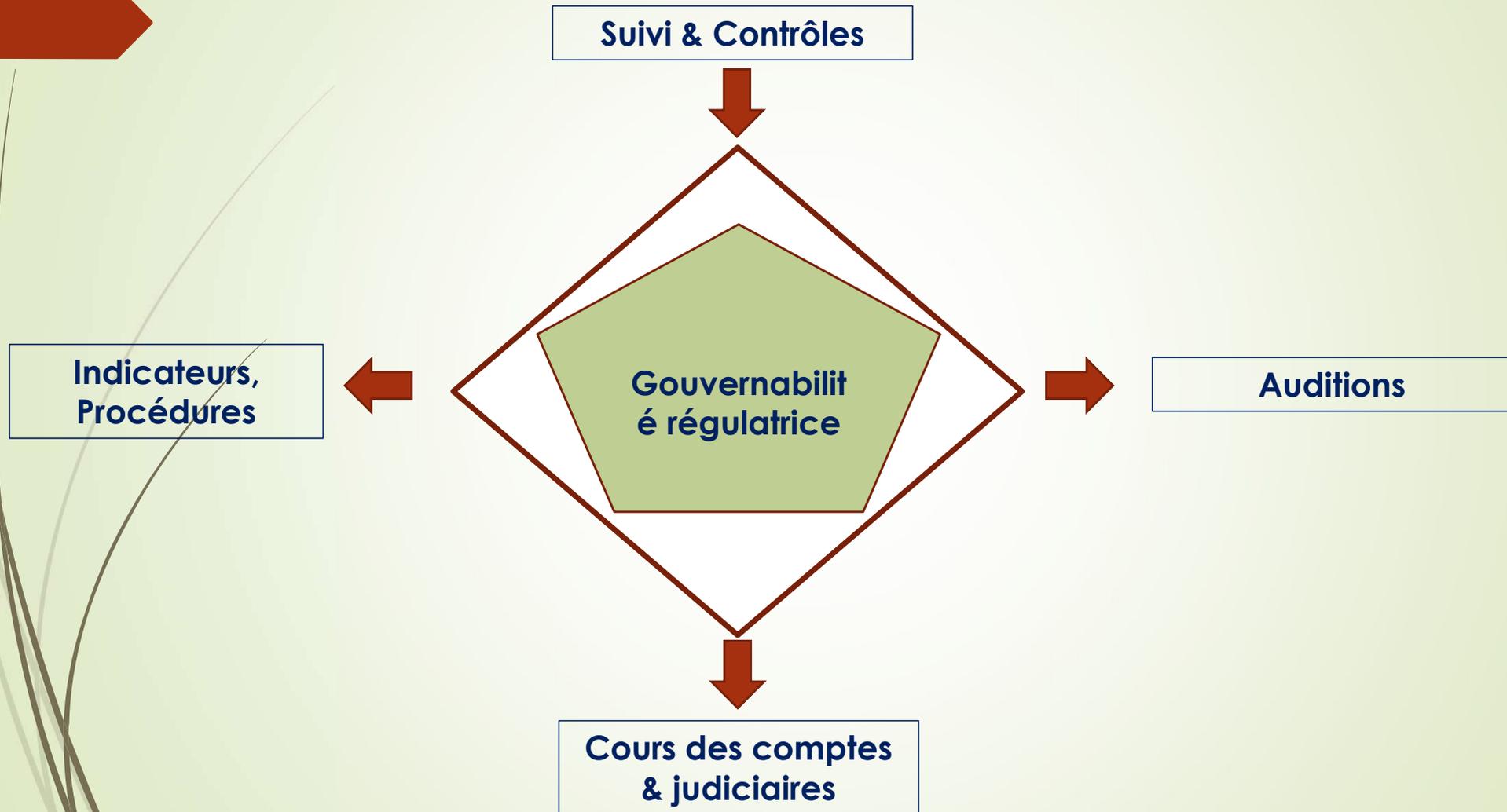
– définit des modalités dans l’orchestration et l’interprétation des processus législatifs qui soient :

- *cohérents et harmonisés* dans l’espace et dans le temps ;
- *contrôlés* par des pratiques rigoureuses de gouvernance ;
 - accompagnés *d’indicateurs et procédures de suivi* et d’encadrement de l’application des lois, règlements ;
 - de processus de contrôle indépendants ;
 - de la prise en compte impérative de leurs conclusions.

CP4.(1/2) Le Concept « Ad hoc » : la matérialisation des Règles constitutionnelles en Lois et Règlements d'application



CP4.(2/2) Le Concept « Ad hoc » : Cadrer le suivi des Lois & Règlements

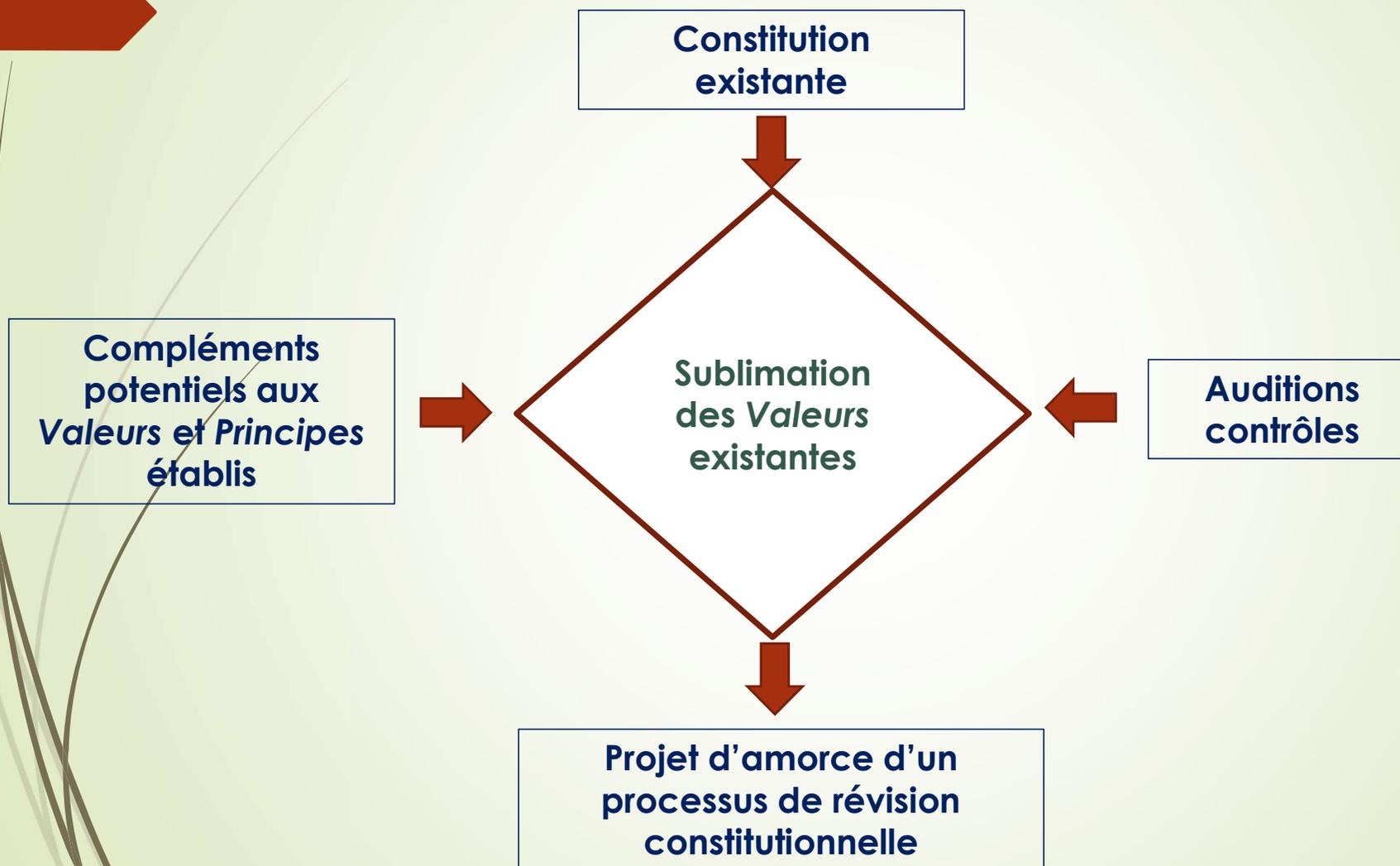


CP 5. Le Concept de « *Sublimation* » qui précise les possibilités et modalités d'évolution constitutionnelle complémentaire de *Valeurs* et/ou *Principes*.

- Etablit un cadre de possibilités d'évolution et d'adaptation homéorhétique (ou d'équilibre évolutif) de progrès constitutionnels quand ils renforcent les Valeurs et leur application cohérente.
- Un processus qui permet de transcender les limites d'une constitutionnalité existante :
 - en identifiant des Valeurs essentielles *potentielles et inédites à intégrer* ;
 - en interprétant, enrichissant, formulant celles-ci dans un projet induisant leur possible intégration cohérente avec l'ensemble des *Valeurs* et *Principes* établis ;
 - en dialoguant au cours du processus avec les parties prenantes à propos de la pertinence d'un projet de révision constitutionnelle.
 - En cadrant les processus de mise en oeuvre des révisions constitutionnelles

➤ -

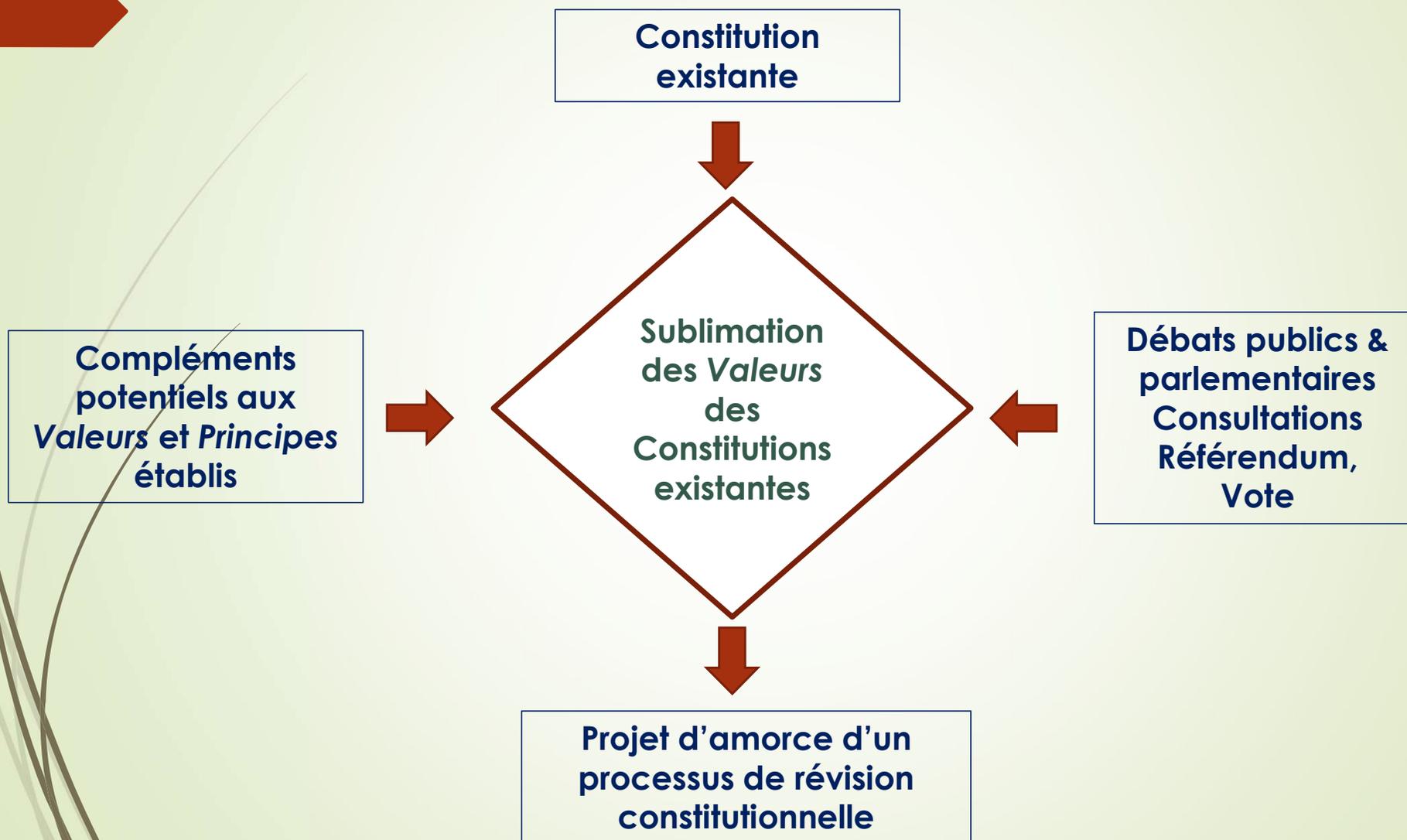
CP 5. Le Concept de « Sublimation » : un processus d'anticipation d'une évolution constitutionnelle potentielle



CP 5. Le Concept de « *Sublimation* » les possibilités et modalités d'évolution des *Valeurs* et/ou *Principes* constitutionnels

- **Etablit un cadre de possibilités d'évolution et d'adaptation homéorhétique (*en d'équilibre évolutif*) de progrès constitutionnels qui en renforcent les *Valeurs*.**
- Un processus qui permet de transcender les limites d'une constitutionnalité existante :
 - *en identifiant* des *Valeurs* essentielles *potentielles et inédites* à intégrer ;
 - *en interprétant, enrichissant, formulant celles-ci* dans un projet induisant leur possible intégration cohérente avec l'ensemble des *Valeurs* et *Principes* établis ;
 - *en dialoguant* au cours du processus avec les parties prenantes à propos de la pertinence d'un projet de révision constitutionnelle.

CP 5. Le Concept de « *Sublimation* » : un processus d'anticipation d'une évolution constitutionnelle potentielle



Analyse préliminaire des composantes de la dimension "Autonomies" (1/2)

AUTONOMIES : Domaines (V) & Attributs (H) de libertés	Expressions	Modalités, Instances	Concepts	Protection individuelle, collective
L'Être - L'entité	Identité - Nationalité	Existence : autonomie : physique (<i>de mouvement</i>), de pensée, de régulation (médiateur) Conditions : qualité (ordres), octroi (naturalisation - degrés), durée, perte (suppression/distraction -)	Nature : Non-discrimination (<i>de nationalité, religieuse, etc.</i>) Entité /Personnalité juridique : Libertés fondamentales (cf. ci-dessous) Resilience	Elimine toute forme de discrimination tant dans la sphère publique que privée s
Pensée (Mental)	Liberté d' Idées - de pensée - Tolérance - Concepts - Opinions	Formulations, Communication: les langues de l'Europe	pensée plurale (pas unique) - pluralisme = diversité comme ferment de richesse	
Réunion	Formes - - d'expression (langue(s))	Pratiques - Association (une forme (Gilets Jaunes), une association (= avec un statut) (parti...), s'assembler spontanément, manifester paisiblement Confédéralité	« Erasmus des langues » (de la mobilité, de l'éducation, de la formation européenne (objet ?), de la coopération)	Liberté de mouvements : Transports (citoyens, biens) Autonomie locale et au-delà
Pratique (Action)	Lieu (domicile) Liberté (espace de liberté - non censure (communication, publication, édition), non cautionnement De s' organiser , de s' associer (réunions) - de travailler, d'agir, de faire	Moyens - Politique, Media - de changer, de bouger : dans l'espace géographique / temps, moral, social, professionnel Domicile : adresse, inviolabilité Frontières (intérieures, extérieures) : ouverture des - contrôle des personnes, asile, immigration)	Coopération inter-frontalière, administrative, avec/entre les Etats membres Mobilité des citoyens Fluidité Regulation : control law, detection of deviations, corrective action (prohibition, avoidance...)	protection des libertés : juridique, de conseil, de défense, de représentation Droit à l'emploi, au travail, "de travailler"

Analyse préliminaire des composantes de la dimension “Autonomies” (2/2)

AUTONOMIES Domaines (V) & Attributs (H) de libertés	Leurs expressions	Modalités, Instances	Concepts	Protections (individuelle, collective)
Culturel	Libertés : de croyances : (ex : religieuse) de conviction : philosophique de conscience - personnelle	Cultuel - culturel : au sens très large Culte : liberté non contrainte Liberté de conscience, de religion	Racines : traditionnelles politiques technologiques Formation & Education	
Rapports entre entités	Subsidiarité Transversalité Exercice	Autonomies des & dans les entités concernées : privées locales, régionales, nationales, Individu - Collectivités – Pays	PolySubsidiarité (capacité à structurer, sérier et changer de « niveau » fluidement) « Non-subsidiarité » <i>(Turquie, pays islamiques, etc.)</i> lorsque adhésion à conventions internationales	
Transmission	dans le temps, dans l'espace horizontal (communautés), Dans le savoir, la technologie ... l'éducation : accès	Instruction - Education (illimitée,, langue (usitée, administrative) (facultative...)	Acquis communautaire Les acquis communs (des peuples, etc.) Héritages communautaires	
Opportunités	de créer , d'établir des autonomies Innovation (améliorer, élargir, (é-)générer celles-ci	Politiques Culturelles Trans-générationnelles Technologiques	Les libertés se modulent là où commence celles des autres	

Nature de l'objet constitutionnel	Dimension structurelle (« Valeurs »)	Dimension fonctionnelle (« Principes » et « Règles »)
Spécifications de l'objet	Les organes de la vie constitutionnelle (une Constitution qui est décrite par ses Valeurs et Principes = sa structure) Autorise un regard analytique	Les fonctions de la vie constitutionnelle (une Constitution qui est décrite par ses fonctions) - Exprimer es potentiels de fonctions sont connus ou encore inconnus
Invariant commun	Séparation des 3 pouvoirs (1 exécutif, 2 législatif, 3 judiciaire)	Harmonie entre 1 opérationnel, 2 droit, 3 contrôle & gouvernance (qui s'appuie sur l'histoire (passé <—> futur) : expérience, jurisprudence...)
Elément 1 - Niveau décisionnel	Programmation exécutive	Exercice et Responsabilité exécutifs
Elément 2 - niveau organisationnel	Chambres, Assemblées, Conseils (quoi)	Processus électoraux (qui, quand), de représentation (pourquoi, combien), l'exercice (vers où, comment)
Elément 3 - niveau éthique & gouvernance)	Processus et règles éthiques, prudentielles et d'application	Modes opératoires (Quality Assurance) Mise en oeuvre et suivi continu du respect des processus (exercice de la Justice)
Elément Responsabilité	Définition et limites - Compétences (domaines, catégories)	Engagement - Administration - Gestion - Rendre compte (accountability)



Annexes

Concepts constitutifs issus de disciplines fondamentales

➤ **Physico-chimie :**

- Conservation de la matière et de l'énergie ;
- Phénomènes de résonance, d'intrication, d'effondrement
- Physique quantique : interactions entre le sujet et l'objet - l'observateur - l'unification
- Liaisons moléculaires et catalyse

➤ **Thermodynamique :**

- 2nd principe : l'évolution vers l'équilibre uniforme ;
- la complexité comme processus de maximalisation de la fonction dissipative
- une transdiscipline

➤ **Sociologie :**

- L'Un -le holisme et Importance de la praxis
- s'appuyer sur le passé et les générations précédentes ?
- Re-ligare :

➤ **Autres :**

- la notion d'ARTICULATION qui intègre :
 - interconnection : imbrication (cf. concepts quantiques)
 - indépendance : co-dépendance, interdépendance, vie commune...
 - composants principaux complémentaires : Yin/Yang : l'ordre hiérarchique

Constitution : entre logique verticale et horizontale

- Une Constitution relève d'une logique verticale du pouvoir créée par un pouvoir constituant originaire, et peut être révisée par le pouvoir constituant qui en est dérivé ou institué.
- Au travers de ses règles et de ses lois, c'est un acte juridique qui s'impose à la société et à tous ses organes : la société administrative (l'État) et la société civile ;
- Paradoxalement, la conception du *contrat social*, qui n'a pas de réalité juridique, affirme qu'une Constitution résulterait d'un contrat passé entre tous les citoyens, égaux en droit.
- Opposée à la logique vertical cette logique horizontale est celle de contrats et de traités où les co-contractants, juridiquement égaux, consentent aux droits et obligations résultant des actes qu'ils signent.



La doctrine juridique distingue souvent deux modèles de représentation

- la « *souveraineté populaire* » ou démocratie directe ; inspirée par Rousseau qui fustigeait le modèle représentatif britannique et reprise par les jacobins ;
- La « *souveraineté nationale* », Sieyès l'opposant à la démocratie directe,

Edgar Morin : « Changer de voie »

- « Le mythe occidental de l'homme pour lequel son destin est de devenir
« comme maître et possesseur de la Nature » s'est effondré devant un simple virus » ;
- « La crise du coronavirus, symptôme d'une crise de vie terrestre (écologique) (...) est en elle-même une crise de la modernité, (...) du paradigme-maître qui a organisé et imposé toutes les forces désormais déchaînées dans une course à l'abîme. »
- « Plus nous devenons maîtres de la biosphère, plus nous en devenons dépendants. »
- « Un énorme trou noir dans notre esprit nous rend invisibles les complexités du réel. »
- « Le vide de la pensée politique a permis d'éluder toute recherche d'une Voie de salut politico-écologique-social-civilisationnel. »

Edgar Morin : Des principes d'espérance existent ...

- Le premier est le sugissement de l'improbable. L'histoire nous enseigne que ce principe est permanent. (...);
- Le deuxième est le principe de régénération. L'humanité possède en elle des vertus génératrices/régénératrices. De même qu'il existe dans tout organisme des cellules souches dotées des aptitudes polyvalentes propres aux cellules embryonnaires inactivées ;
- Le troisième a été formulé par Hölderlin : « Là où croît le péril croît aussi ce qui sauve. » ;
- Le quatrième est l'aspiration millénaire de l'humanité à une autre vie et un autre monde, que traduisent le paradis des religions, les utopies de Thomas Morus à Fourier, les idéologies libertaire/socialiste/ communiste, sans oublier les aspirations des révoltes juvéniles de 1968.

Extraits de la Constitution du Bouthan (1/3)

Il incombe aux institutions et aux personnalités religieuses de promouvoir l'héritage spirituel du pays tout en veillant à ce que la religion reste séparée de la politique. Les institutions et les personnalités religieuses doivent rester au-dessus de la politique.

L'État reconnaît la culture comme une force dynamique évolutive et s'efforce de renforcer et de faciliter l'évolution continue des valeurs et institutions traditionnelles qui sont viables dans une société progressive.

Chaque Bhoutanais est dépositaire des ressources naturelles et de l'environnement du Royaume pour le bénéfice des générations présentes et futures

il est du devoir fondamental de chaque citoyen de contribuer à la protection de l'environnement naturel (...)

Extraits de la Constitution du Bouthan (2/3)

Un citoyen bhoutanais doit **encourager** la tolérance, le respect mutuel et l'esprit de fraternité entre tous les habitants du Bhoutan, au-delà des diversités religieuses, linguistiques, régionales ou sectorielles.

- Toute personne a la **responsabilité** d'apporter son aide, dans toute la mesure du possible, aux victimes d'accidents et en cas de catastrophe naturelle.
- Toute personne a la responsabilité de sauvegarder les biens publics.
- L'État s'efforce de promouvoir les conditions qui permettront la réalisation du bonheur national brut.
- Le parti de l'opposition doit promouvoir l'intégrité, l'unité et l'harmonie nationales, ainsi que la coopération entre tous les secteurs de la société

Extraits de la Constitution du Bouthan (3/3)

- une Commission de lutte contre la corruption, dirigée par un président et composée de deux membres, qui est une autorité indépendante et prend les mesures nécessaires pour prévenir et combattre la corruption dans le Royaume.
- La volonté du peuple est exprimée par un référendum national. Une majorité simple du nombre total de votes exprimés et comptés est requise pour l'adoption du référendum.



A suivre ...